



Europe
en RÉGION
Hauts-de-France

22 février 2024

Réseau des collectivités – fonds européens
Réunion n°5
Valenciennes



Cofinancé par
l'Union européenne

M. François Pouply

Directeur général des services – Valenciennes métropole

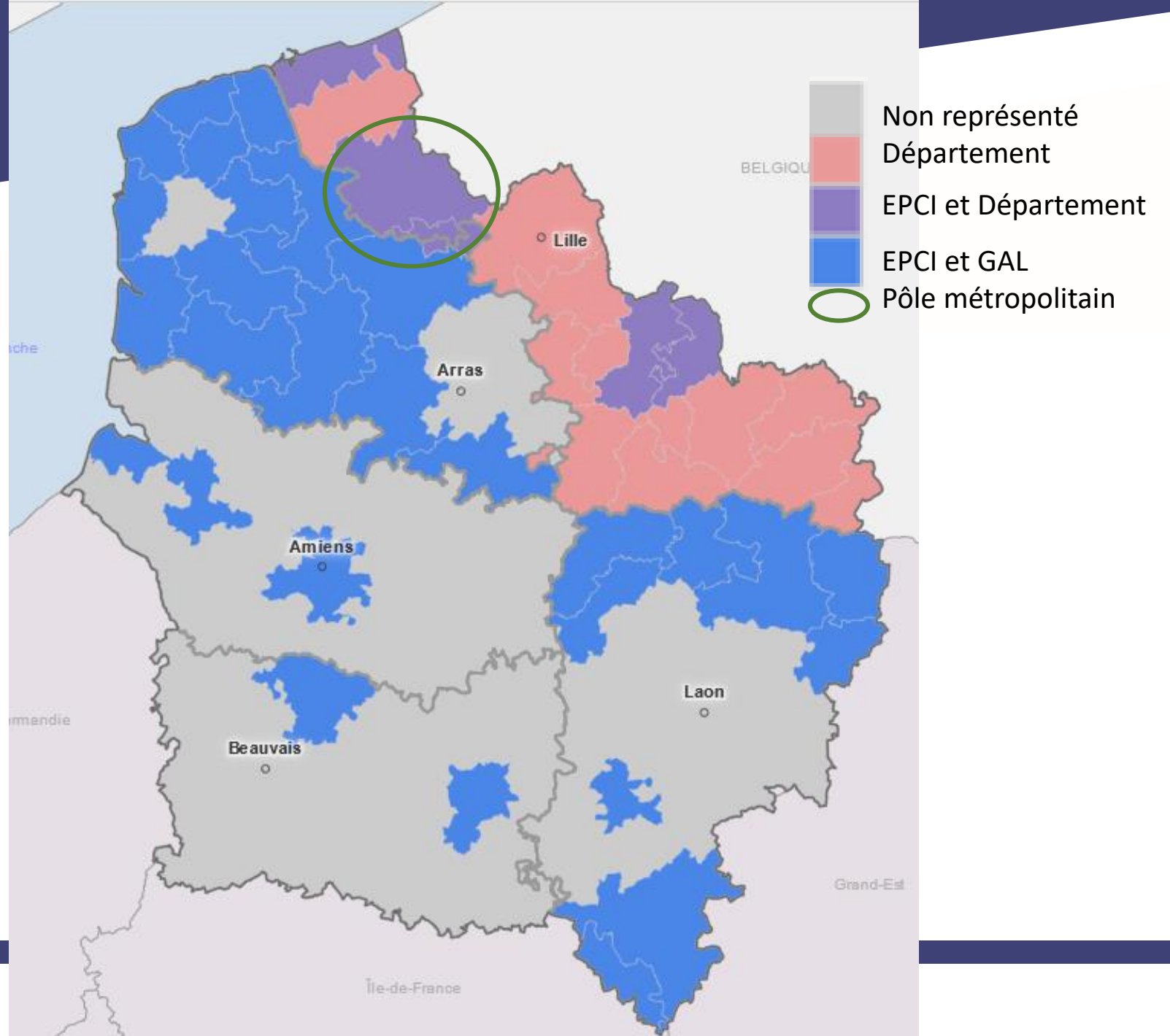
Mme Anne Wetzel,

Région Hauts-de-France, Directrice Europe



**Réseau des
collectivités –
fonds européens**
Réunion n°5
Valenciennes

52 participants





#collectivEurope
#collectivEU
#reseaucollectiveurope



www.europe-en-hautsdefrance.eu/



www.twitter.com/hautsdefranceEU



[Europe en Hauts de France](#)



Cofinancé par
l'Union européenne



Ordre du jour

10h15 : DOSSIER

Les peer reviews d'Interreg Europe et de l'initiative urbaine européenne – table ronde

11h : ECHANGE

- Les points forts d'une bonne candidature à un programme Interreg transfrontalier
- Ateliers en petits groupes
- Restitution

12h15 : INFO

- Les résultats des premiers appels à projets Interreg 2021-2027
- Prochain appel à projets Interreg Europe (projets classiques)
- Focus sur les micro-projets Interreg France-Flandre-Wallonie-Vlaanderen

12h45 : Conclusion

13h : Cocktail

14h15 : VISITES

- 1 – la restauration des cités minières (amphithéâtre Epinay)
- 2 - la réhabilitation de la friche des rives créatives (présentation puis visite sur place)

Temps DOSSIER : Les démarches de peer review

Table ronde avec

- **Nathalie COS**, Responsable de projet initiative urbaine
- **Caroline GAUTHIER**,
Point de contact national Interreg Europe
- **Isabelle GOBERT**, Responsable service financements extérieurs, Valenciennes métropole
- **Christophe ULIASZ**, Autorité nationale Interreg Europe



Qu'est-ce qu'un peer review :

un système d'échange d'expérience entre pairs

aux bénéfices multiples : benchmark, regard extérieur sur sa politique ou sa problématique, appui d'un animateur ou expert, investissement léger et réalisation rapide, coût pris en charge, réseautage...

Service à part du contenu « classique » des programmes, qui ciblent des bénéficiaires et des buts différents

Dans le détail :

1.1 INTERREG Europe

	Interreg Europe – Peer Review
Objectif	Améliorer vos instruments politiques
Pour qui ?	Toutes les structures en charge de l'écriture et de la mise en œuvre de politiques publiques : collectivités territoriales, agences nationales, ...
Thématique	Toutes les priorités de l'UE
Déroulement	2 jours de réunion à domicile, animées par les experts Interreg Europe avec 4 à 6 pairs européens
Délai	De 4 à 6 mois entre la sollicitation et la réalisation
Soumission	En continu
Coût	Gratuit - pris en charge des frais de déplacement, restauration, traduction par Interreg Europe
Bénéfices	S'inspirer d'autres expériences Bénéficiaire d'un regard extérieur Accroître son réseau



SMART



GREEN



CONNECTED



SOCIAL



CITIZENS

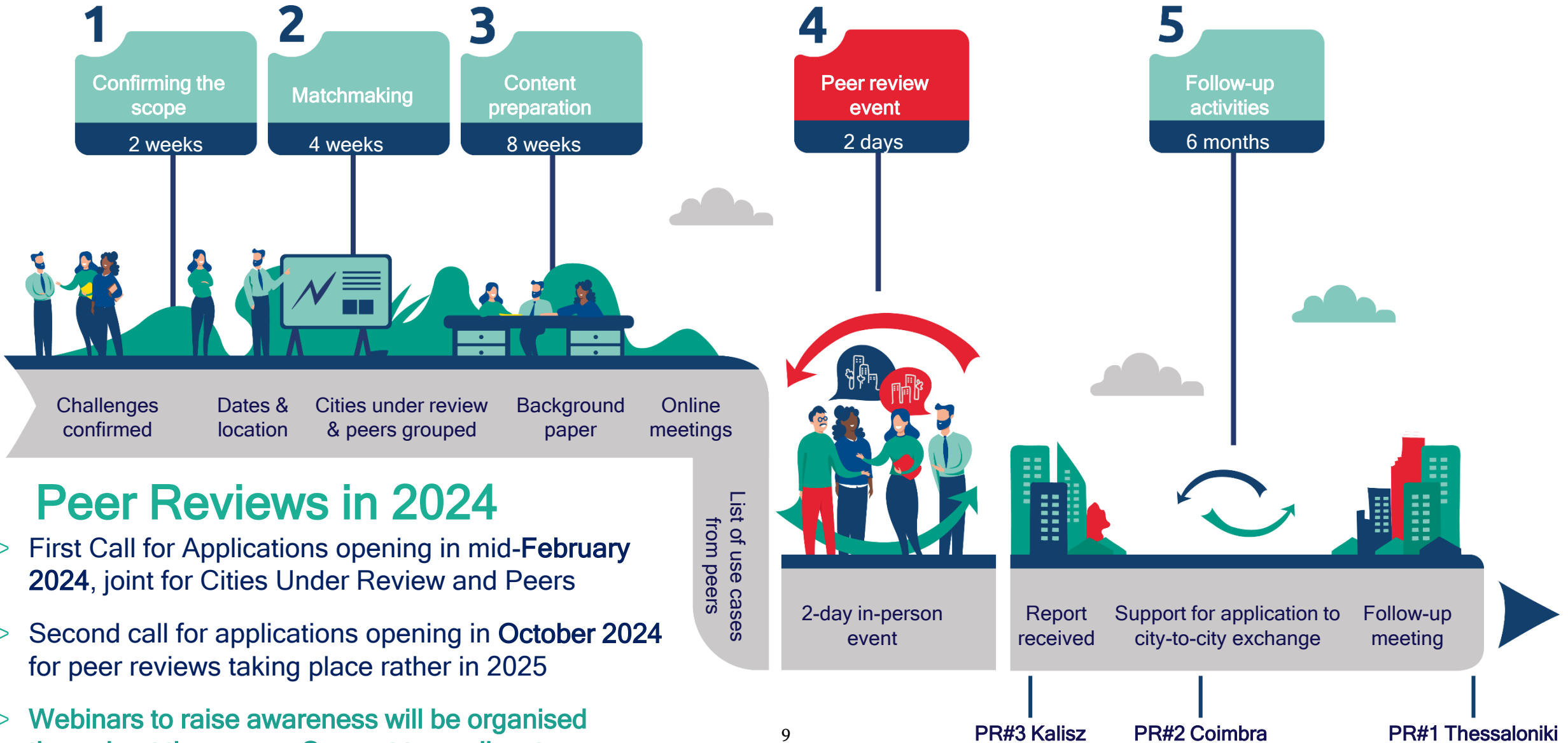


GOVERNANCE



Dans le détail : 1.2 EUI peer reviews

Peer Reviews in 2023



Peer Reviews in 2024

- First Call for Applications opening in mid-February 2024, joint for Cities Under Review and Peers
- Second call for applications opening in **October 2024** for peer reviews taking place rather in 2025
- **Webinars to raise awareness will be organised throughout the year. + Support to applicants**

Dans le détail :

1.3 EUI city to city exchanges

City-to-city exchange

- Brings together a city facing a specific problem related to sustainable urban development ('the applicant')
- And another 1-2 cities from a different EU Member State with expertise to help tackle this challenge ('the peer')
- **Simple application form**, quickly implemented visit (between 2 and 5 days)
- **Depends entirely on city needs** and the challenge they wish to put forward!
- Open to all cities (in category DEGURBA 1 or 2)
- **Ongoing Call - Apply when you need.**



More: <https://www.urban-initiative.eu/capacity-building/pilot-call-c2c-exchanges>

City-to-city exchanges : what type of support do we provide?

Funding to support applicants and peers:

<u>Type of cost</u>	<u>Applicant City</u>	<u>Peer City</u>
Travel, accommodation & subsistence	Up to 4 people	Up to 2 people
Daily rate covering staff time	No	Up to 2 people

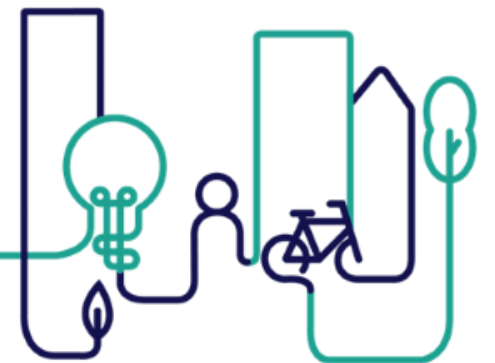
Expertise: we can appoint a moderator to facilitate exchange and learning process

Peer identification: we can facilitate contact with urban authorities around Europe



City-to-city exchanges in 2024

- Approval and Implementation of the C2C applications received in 2023.
- Call open on a continuous basis - Cities can apply when they need/want!
- Evaluations conducted on a rolling basis.
- Revision of guidelines & simplification of application.
- Promotional **webinar** planned for beginning of 2024 (date TBD).
- **Bilateral consultations** always available at [this link](#)
- **Peer introduction request form** always available at [this link](#)



Exemples de réalisation :

2.1 peer reviews INTERREG Europe



Quelles solutions de mobilité en zones très faiblement peuplées?

Region Alentejo - Portugal



Comment protéger et rétablir la biodiversité locale ?

South Dublin Council - Irlande

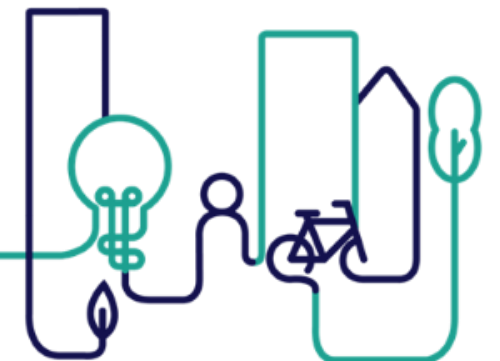
Exemples de réalisation :

2.1 peer reviews European Urban Initiative



Peer Review 2024

KALISZ



**Interreg
Europe**



Co-funded by
the European Union

**EUROPEAN
URBAN
INITIATIVE**

Point de contact national

Caroline Gauthier

caroline.gauthier@hautsdefrance.fr
03.74.27.40.56

Peer review

A fast track to policy solutions



Discover what a peer review
could do for your region!

**Download
the publication**



<https://www.interregeurope.eu/peer-review>

**Responsable de projet
Nathalie Cos**

Nathalie.cos@hautsdefrance.fr
03.74.27.40.05

[https://www.urban-
initiative.eu/capacity-building](https://www.urban-initiative.eu/capacity-building)

Temps ECHANGE: Les concepts clefs d'un projet transfrontalier

- **Joël David**, Animateur territorial
- **Amandine Sossa**,
Responsable secteur animation Interreg
- **Eve-Marie Virey**, Animatrice territoriale



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Medegefinancierd door
de Europese Unie

France - Wallonie - Vlaanderen



Qu'est-ce-qu'un bon projet transfrontalier ?





4 principes à respecter



- Identification d'un défi transfrontalier



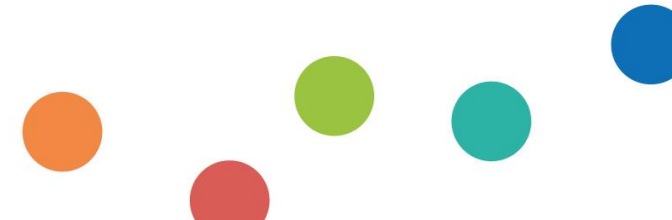
- Mise en œuvre transfrontalière



- Plus-value transfrontalière



- Impact transfrontalier



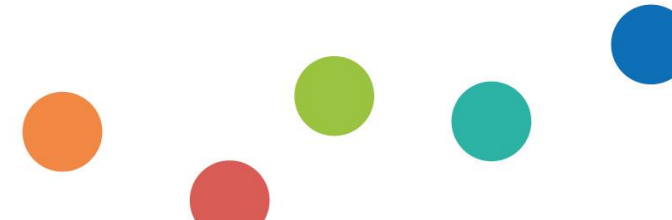


Le défi transfrontalier

Identification d'une problématique/besoin transfrontalier : la frontière induit encore des distorsions, des difficultés que seule une collaboration transfrontalière peut résoudre.

Identification d'une opportunité/défi transfrontalier : la frontière peut être également source d'innovation en se basant sur le potentiel issu des territoires contigus à la frontière.

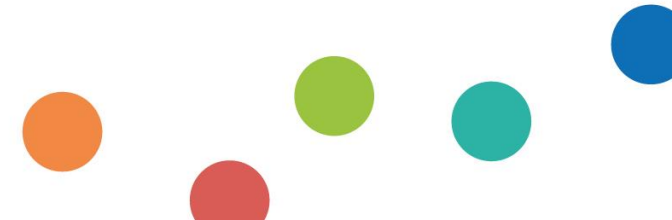
Défi territorial et/ou thématique en lien avec la stratégie transfrontalière du programme de coopération mais également en cohérence avec le public visé.





La mise en œuvre transfrontalière

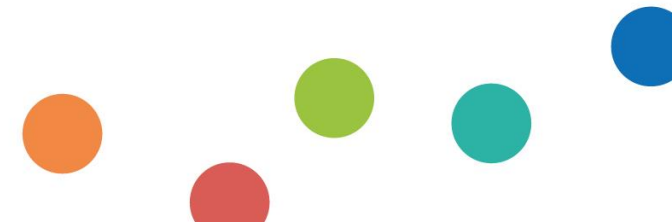
- Complémentarité des opérateurs : mutualisation des moyens et des compétences / aller chercher des compétences, des pratiques, qui n'existent pas chez nous mais que l'on trouve de l'autre côté de la frontière pour mener à bien un projet qui n'aurait pu être mené seulement au niveau régional ou national.
- Les opérateurs doivent travailler ensemble, avoir des échanges et des partages de pratiques.
- Importance de la définition des besoins, des compétences nécessaires, du rôle de chaque partenaire en amont du projet pour définir une répartition équitable du plan de travail.
- Pas d'actions menées séparément de chaque côté de la frontière sans interactions.





La plus-value transfrontalière

- Répond à un besoin partagé dans la zone de coopération.
- Amène des résultats optimisés, le projet doit permettre d'obtenir des résultats qui n'auraient pu être atteints s'il avait été mené d'un seul côté de la frontière : la plus value transfrontalière se définit par la valeur ajoutée issue de la coopération selon le principe du $1+1=3$.
- Développe des partenariats équilibrés permettant de mener a bien des initiatives construites sur la base d'une complémentarité de moyens et/ou de compétences ayant des impacts significatifs pour les populations et/ou le territoire transfrontalier.
- Elle doit être démontrée à chaque étape de la vie du projet.





Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Medegefinancierd door
de Europese Unie

France - Wallonie - Vlaanderen

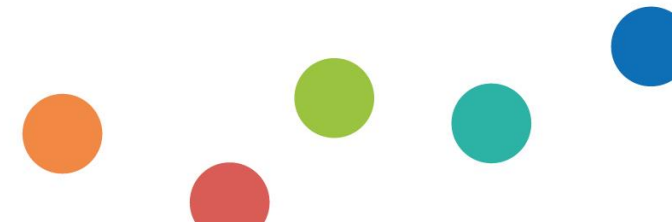


L'impact transfrontalier

Obtention de résultats transfrontaliers concrets et transférables au bénéfice des populations et territoire transfrontalier et non pas au seul bénéfice des opérateurs partenaires.

Supports et canaux de communication adaptés au public-cible du projet pour s'assurer d'un impact au bénéfice des populations et des territoires .

Quantification des réalisations et des résultats par le biais des indicateurs mis à disposition par le programme de coopération .



Temps ECHANGE : Ateliers et restitution

- Groupe Namur : [RISSC](#)
- Groupe Charleroi : [CUBISM](#)
- Groupe Roeselare : [AP réseau service](#)
- Groupe Oostende : [MAGETEAUX](#)
- Groupe Bastogne : [PNTH ecorurable](#)
- Groupe Gand : [Habitat – défi-jeunes](#)





Site officiel :

www.interreg-fwvl.eu



@InterregFWVL



Interreg France- Wallonie-
Vlaanderen



Interreg France- Wallonie-
Vlaanderen

Animateurs territoriaux Hauts-de-France INTERREG FWVL

Joël DAVID : joel.david@hautsdefrance.fr / 03 74 27 40 35

Isabelle DUMUR : isabelle.dumur@hautsdefrance.fr / 03 27 42 43 34

Eve-Marie VIREY : eve-marie.virey@hautsdefrance.fr / 03 74 27 40 72

Temps INFO

- **Emilie Arfaux**,
Responsable secteur autorités nationales
- **Caroline GAUTHIER**,
Point de contact national Interreg Europe
- **Eve-Marie Virey**, Animatrice territoriale Interreg
France-Wallonie Vlaanderen



INTERREG

Les projets de la Programmation 2021-2027



4 programmes INTERREG en Hauts-de-France

Interreg  Cofinancé par l'Union Européenne
Medegefinancierd door de Europese Unie

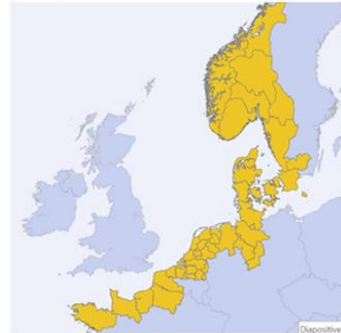
France - Wallonie - Vlaanderen 



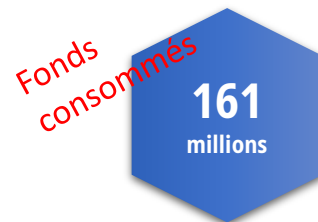
Programme Transfrontalier



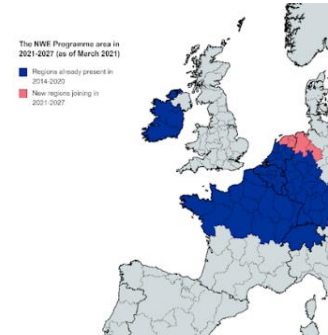
Interreg  **North Sea Region**
European Regional Development Fund EUROPEAN UNION



Programmes Transnationaux



Interreg  **North-West Europe**

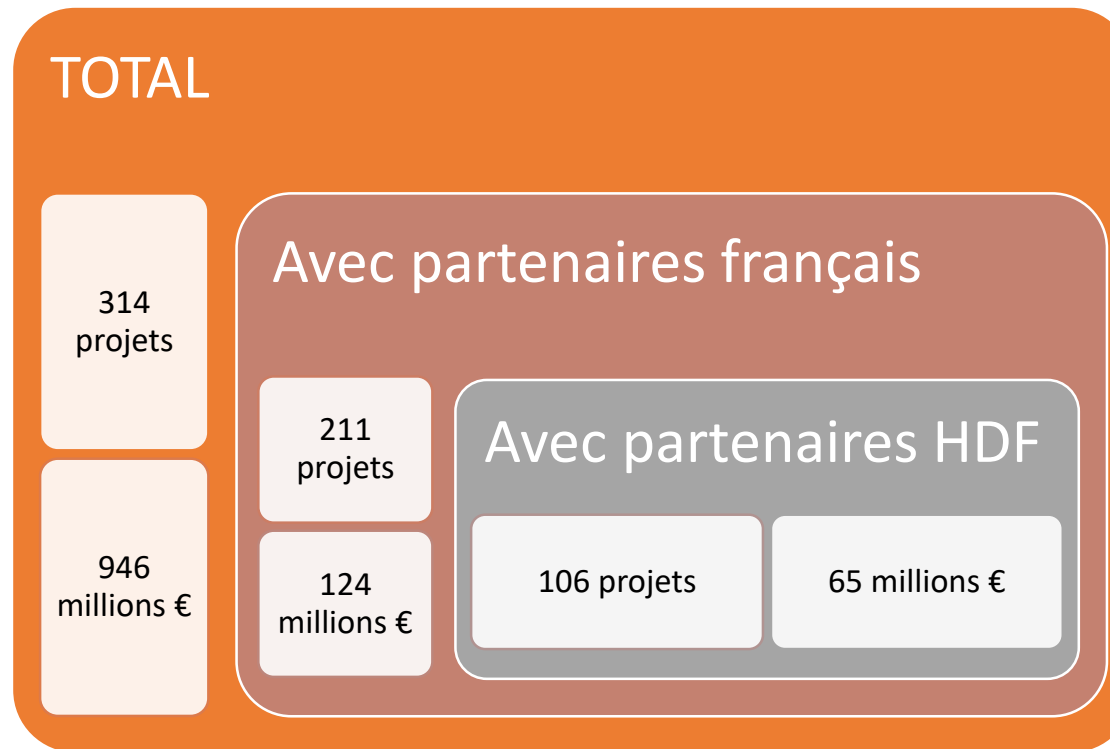


Interreg Europe  Co-funded by the European Union

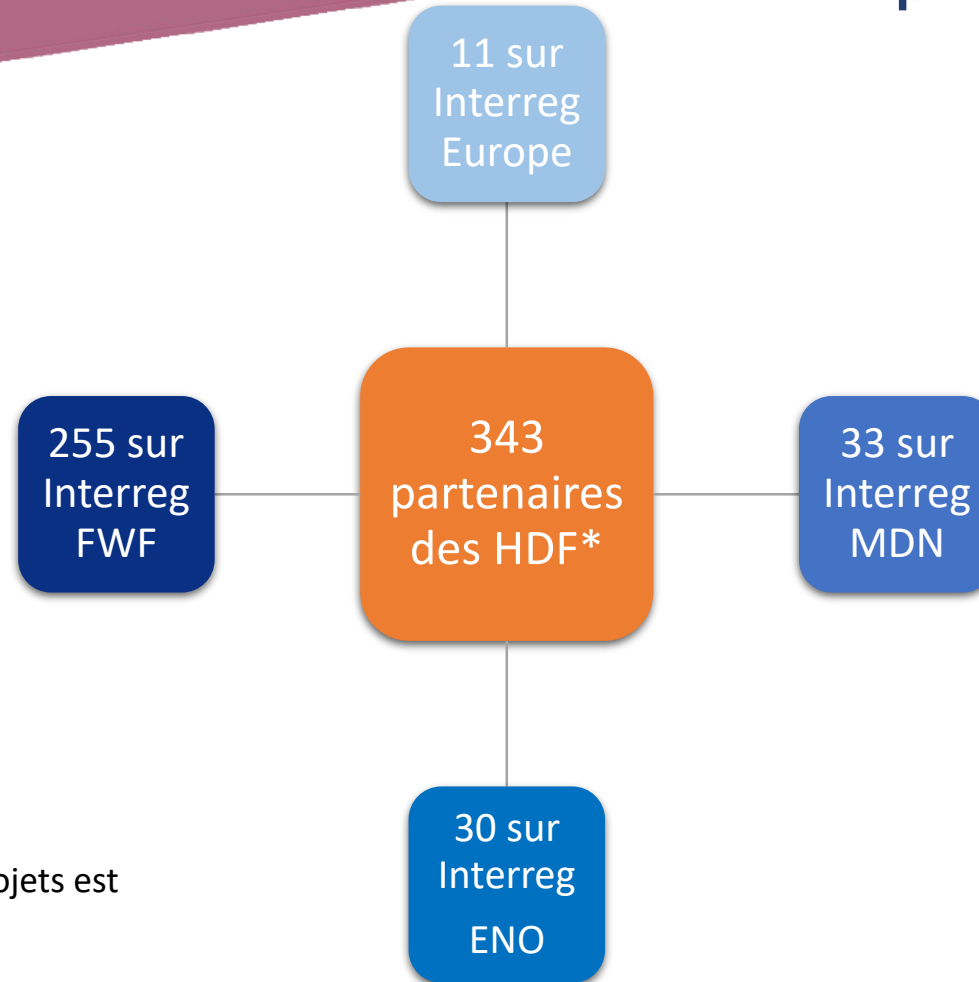


Programme Interrégional





La participation en Hauts-de-France



* Une structure présente dans plusieurs projets est comptabilisée plusieurs fois

Dates	Evènements
8 et 9 février 2024	Interreg FWF : comité de pilotage à Sedan Sélection des projets du 1 ^{er} appel à projets
8 mars 2024	Interreg Mer du Nord - Clôture du 4 ^{ème} AAP (appel restreint- dédié à 10 projets seulement)
15 mars 2024	Interreg FWF : lancement appel à Micro-projets
20 mars 2024	Interreg Europe – Ouverture du 3 ^{ème} AAP
21 mars 2024	Interreg Europe du Nord-Ouest - Clôture du 4 ^{ème} AAP (étape 1)
20-21 mars	Europe let's cooperate : évènement Interreg Europe à Anvers (BEL)
28 mars 2024	Interreg FWF : évènement dédié aux micro-projets (lieu à confirmer)
15 mai 2024	Interreg FWF : clôture appel micro-projets
28 et 29 mai 2024	Interreg Europe du Nord-Ouest – Comité de suivi à Limerick (IE) Sélection en étape 1 des projets du 4 ^{ème} AAP
7 juin 2024	Interreg Europe – Clôture du 3 ^{ème} AAP
été	Interreg Europe : comité de suivi Sélection des projets du 3 ^{ème} appel projets

Interreg Europe

Caroline Gauthier - Tel : +33.(0)3.74.27.40.56

caroline.gauthier@hautsdefrance.fr

Interreg Mer du Nord

Caroline Gauthier - Tel : +33.(0)3.74.27.40.56

caroline.gauthier@hautsdefrance.fr

Interreg Europe du Nord- Ouest

Valentine Labouheure – Tel: 03 88 15 38 49

Valentine.labouheure@grandest.fr

Alexandre Tournakis – Tel: 03 74 27 40 45

Alexandre.tournakis@hautsdefrance.fr

Interreg France- Wallonie-Flandres

interregfwvl@hautsdefrance.fr

Temps INFO

- Emilie Arfaux,
Responsable secteur autorités nationales
- **Caroline GAUTHIER**,
Point de contact national Interreg Europe
- **Eve-Marie Virey**, Animatrice territoriale Interreg
France-Wallonie Vlaanderen





**Interreg
Europe**



**Co-funded by
the European Union**

Interreg Europe

3^{ème} appel à projets

20 mars – 7 juin 2024



Interreg Europe, un programme unique !

Objectif

Améliorer la mise en œuvre des instruments politiques, en favorisant l'échange d'expériences et le développement des compétences grâce à l'identification et au transfert de bonnes pratiques

Conséquences

Coeur de cible : structures à l'origine de l'écriture et de la mise en œuvre des instruments politiques (collectivités territoriales, services régionaux de l'Etat, ...)

→ Différent de la coopération transfrontalière et transnationale

Interreg Europe, un programme unique !

Couverture géographique

Tous les pays de l'UE + la Norvège et la Suisse + 7 nouveaux pays (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Moldavie, Monténégro, Macédoine du Nord, Serbie et Ukraine)

Toutes les priorités



Objectif et activités des projets

Améliorer les **instruments politiques** des territoires participants

- Niveau local, départemental, régional ou même national
- Il faut **qu'au moins une** des politiques publiques vise **un programme opérationnel régional ou national**

1 priorité transversale : une meilleure gouvernance



Activités des projets

- Echange d'expériences et **renforcement des capacités** grâce à l'identification et le transfert de **bonnes pratiques**

=> **Type d'activités** : ateliers internationaux, visite d'études, revues par les pairs, échanges de personnel, ...

- **Des actions pilote** sont possibles dès le début du projet ou à mi-parcours (mais maximum une par instrument politique – budget max recommandé 120K€)

Déroulement d'un projet

2 phases sur une durée de 4 ans

CORE	FOLLOW UP
3 ans	1 an
Échange d'expériences pour améliorer les politiques publiques, chaque partenaire accueillant à tour de rôle les réunions	Suivi de l'amélioration des politiques publiques

Qui est **éligible** ?

- Organismes publics - principal groupe cible
(par exemple, autorités locales, régionales, nationales)
- Organismes de droit public (directive 2004/18/CE)
- Organismes privés à but non lucratif

En cas de doute ou pour valider le statut :
contacter l'Autorité nationale



Pertinence du partenariat

Les autorités responsables des politiques publiques doivent être impliquées dans le projet :

- Soit en tant que **partenaires** pour au moins **50 %** des instruments politiques visés ;
- Soit en tant qu'**autorités politiques associées** pour les instruments politiques visés.

Création d'un groupe de parties prenantes pour chaque territoire concerné



Couverture géographique

- Présence obligatoire d'au moins un partenaire sur **quatre des cinq zones**
- Des régions à **niveaux de développement différents**

Zones géographiques	Pays
Nord	Danemark, Estonie, Finlande, Allemagne, Lettonie, Lituanie, Norvège, Suède
Est	Autriche, Bulgarie, République tchèque, Hongrie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie
Sud	Croatie, Chypre, Grèce, Italie, Malte, Portugal, Espagne
Ouest	Belgique, France, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse
Pays candidats	Albanie, Bosnie-Herzégovine, Moldavie, Monténégro, Macédoine du Nord, Serbie, Ukraine

Le budget

Budget disponible 130 M€

Taux de co-financement

- 80% pour les organismes publics ou régis par le droit public
- 70% pour les organismes privés à but non lucratif

Dépenses éligibles : essentiellement du fonctionnement

Catégorie de coût	Modalités
Frais de préparation	Somme forfaitaire de €17,500 <u>par projet sélectionné</u>
Frais de personnel	% fixe du salaire brut
Coûts administratifs	15% des frais de personnel
Transport et hébergement	15% des frais de personnel (coûts réels pour des cas spécifiques)
Expertise et services externes	Inclure les coûts de contrôle de premier niveau (< 8 000 €)
Equipement	Maximum 7 000 € <u>par projet</u>
Infrastructure et travaux	Uniquement pour les actions pilote

Se préparer **au call 3**

L'accompagnement **par le programme Interreg Europe**

- Liste d'idées de projets en cours de développement sur le site internet
- Possibilité pour les chefs de file d'avoir un retour sur l'idée de projet (en lien avec les Points de contact nationaux)
- Europe let's cooperate : les 20 et 21 mars à Anvers (Belgique) – en ligne
<https://www.interregeurope.eu/event/europecooperates2024/join-online>
- Webinaires et Q&A durant l'ouverture du call
- Le site du programme (documents essentiels) et la chaîne youtube
<https://www.interregeurope.eu/apply-for-the-call>
<https://www.youtube.com/@InterregEuropeProgramme/videos>

Se préparer **au call 3**

L'accompagnement **par les points de contacts nationaux**

- Conseils sur la thématique sélectionnée, le choix des partenaires, la rédaction, les budgets, ...
- Transmission d'idées de projets
- Aide à la recherche de partenaires
- Vérification de la fiabilité des partenaires
- Lien avec l'Autorité nationale pour les questions d'éligibilité, de statuts et de contrôles



Vos contacts

Point de contact national

Caroline Gauthier

caroline.gauthier@hautsdefrance.fr

03.74.27.40.56

Autorité nationale

Christophe Uliasz

Christophe.uliasz@hautsdefrance.fr

03.74.27.40.52

Temps INFO

- **Emilie Arfaux**,
Responsable secteur autorités nationales
- **Caroline GAUTHIER**,
Point de contact national Interreg Europe
- **Eve-Marie Virey**, Animatrice territoriale Interreg
France-Wallonie Vlaanderen



Interreg

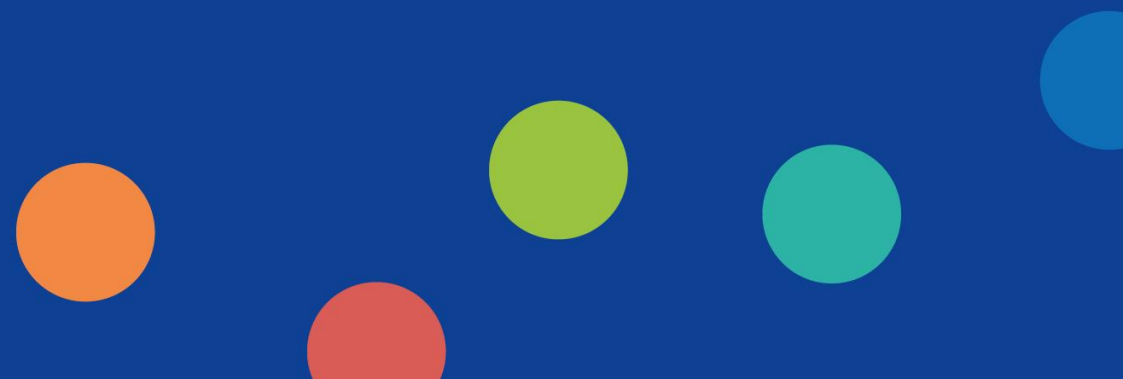


Cofinancé par
l'Union Européenne
Medegefinancierd door
de Europese Unie

France - Wallonie - Vlaanderen



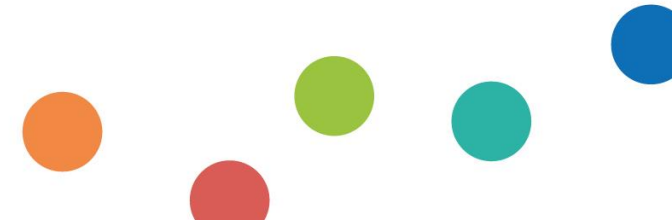
Micro-Projets





Qu'est-ce qu'un micro-projet ?

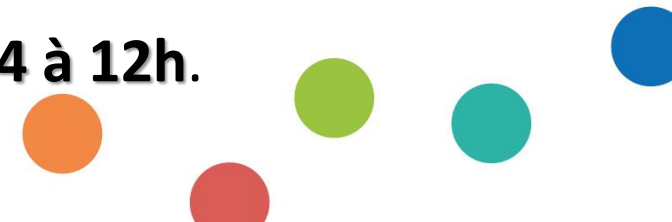
- OS 6.3 « renforcer la confiance mutuelle, notamment en encourageant les actions interpersonnelles ».
- Initier et développer des actions de coopération transfrontalière dans un cadre simplifié.
- Partenariat principalement destiné à des petites structures n'ayant pas ou peu d'expérience dans le domaine de la coopération transfrontalière (école, communes, associations...).
- L'appel à micro-projets se fait en une phase.
- Durée maximale de 18 mois.





Qu'est-ce qu'un micro-projet ?

- Montant maximum de 50.000 €
- Financement à 100% par le FEDER (avance de 40% au début du projet, solde de 60% à la fin après validation du Rapport d'Activité)
- Plusieurs actions à définir avec plusieurs preuves de réalisation par action
- Gestion administrative et financière simplifiée
- Financement versé sur la base des preuves de réalisation = preuves physiques qui servent de pièces justificatives au bon déroulement et à la finalisation des actions. (pas de facture à présenter)
- Ouverture de l'appel le 15 mars 2024 pour un dépôt au **15 mai 2024 à 12h.**





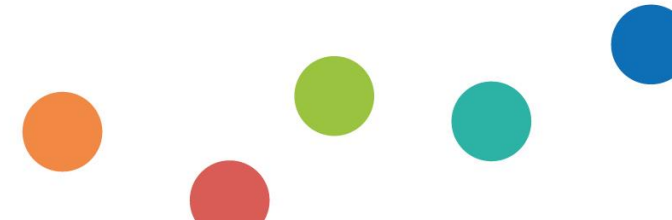
Qu'est-ce qu'un micro-projet ?

Exemples de preuves de réalisation :

Réalisation d'un guide touristique transfrontalier / de préservation du patrimoine transfrontalier => exemplaire du guide (brochure) et preuve de diffusion (mails)

Réalisation de formations transfrontalières => liste de présence des participants, brochure de présentation du contenu de la formation

Organisation d'événements : diffusion des invitations (mails), photos, liste de présence des participants





Exemples d'actions

culture et le tourisme :

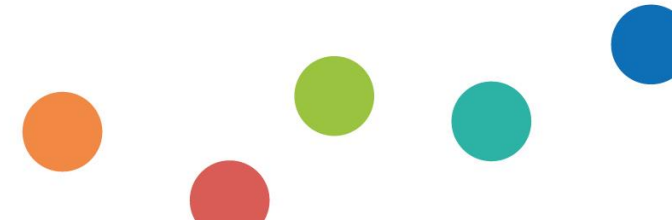
- Production de spectacles transfrontaliers dans les lieux culturels
- Coopération entre musées de chaque pays
- Itinéraires et circuits de visites sur la gastronomie commune
- Histoire commune des villes entre chaque pays

cohésion sociale :

- Sensibilisation à l'hygiène et à la santé à destination des enfants et ado.
- Inclusion sociale par la culture et actions environnementales
- Transformation de friches urbaines en jardins partagés

dévelop. durable :

- Actions de protection de la faune et la flore
- Protection du littoral
- Sensibiliser les scolaires aux économies d'énergie
- Sensibiliser les agriculteurs au changement climatique et à une agriculture plus propre





Merci pour votre attention

Animateurs territoriaux Hauts-de-France INTERREG FWVL

Joël DAVID : joel.david@hautsdefrance.fr / 03 74 27 40 35

Isabelle DUMUR : isabelle.dumur@hautsdefrance.fr / 03 27 42 43 34

Eve-Marie VIREY : eve-marie.virey@hautsdefrance.fr / 03 74 27 40 72



Mme Anne Wetzel,
Région Hauts-de-France, Directrice Europe



www.europe-en-hautsdefrance.eu/



www.twitter.com/hautsdefranceEU



[Europe en Hauts de France](https://www.linkedin.com/company/europe-en-hauts-de-france)

